



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORÊTS TROPICALES Bulletin Mensuel - Numéro 193 - Août 2013

NOTRE OPINION

- [La Journée Internationale de Lutte contre la Monoculture d'Arbres](#)

À L'APPROCHE DU 21 SEPTEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA MONOCULTURE D'ARBRES : GRAINES DE LA RÉSISTANCE

- [Indonésie : des monocultures d'arbre détruisent des terres et des moyens de subsistance indigènes](#)
Ici en Indonésie, dès son entrée à l'école l'enfant découvre la ville de Merauke par le biais de la chanson patriotique Dari Sabang Sampai Merauke [littéralement, « De Sabang à Merauke », de la ville la plus à l'ouest à la ville la plus à l'est du pays]. La chanson parle de l'unité et de la gloire de l'Indonésie sur toutes ses îles, grandes et petites, qui vont de la ville occidentale de Sabang à la ville orientale de Merauke.
- [Philippines : des organisations indigènes affrontent les entreprises d'huile de palme à Palawan](#)
Dans le sud-est asiatique, peu d'endroits sont capables de surpasser Palawan. Palawan compte 7 aires protégées dont une qui a été déclarée « Refuge d'animaux sauvages et sanctuaires d'oiseaux » en 1967, et une « Réserve de Mangrove » depuis 1981. En 1990, l'UNESCO a déclaré l'ensemble de la province « Réserve de l'Homme et de la Biosphère ». Aujourd'hui, les peuples autochtones et les agriculteurs des basses terres ne sont plus seulement confrontés à l'exploitation minière de nickel : ils doivent aussi faire face aux menaces que représentent les projets d'huile de palme.
- [Cambodge : la malédiction des concessions](#)
Depuis 2000, les habitants de plus de 111 villages se battent contre la concession gigantesque de 315 028 hectares de terres dans les provinces cambodgiennes de Pursat et Kampong Chhnang. Le contrat de concession permet à Pheapimex – une entreprise cambodgienne puissante – d'occuper des terres agricoles, forestières et communales pour y installer des monocultures d'acacias et de manioc.
- [Nigéria : Wilmar, RRDC et les plantations d'huile de palme de Calaro/Ibiae](#)
Au cours des neuf derniers mois, une importante contestation a eu lieu dans l'Etat du Cross River au Nigéria, région de la dernière forêt tropicale du Nigéria. La polémique porte sur les activités de Wilmar International, une multinationale de Singapour qui se qualifie elle-même de « plus grand producteur et marchand mondial d'huile de palme et de laurier ».

- Libéria: L'expansion des plantations et le pillage d'un continent
Le gouvernement a octroyé 50% du territoire du pays aux plantations de caoutchouc et d'huile de palme, à l'exploitation du bois et aux activités minières. Cette rhétorique favorable aux pauvres censé stimuler la croissance du secteur agricole ressemble à une mauvaise farce pour les agriculteurs pauvres, dépouillées de leurs terres au bénéfice des investisseurs étrangers.
- Sao Tomé-et-Principe: la volonté d'un peuple contre l'expansion des plantations industrielles d'huile de palme
La population de Sao Tomé-et-Principe a refusé un accord avec Agripalma pour la concession de terres et empêché que la création de plantations industrielles de palmiers à huile sur son île détruise plus de 1 000 hectares de forêts.
- Afrique du Sud : Expansion de l'industrie de cellulose – le prétendu développement de la communauté masque la concentration de terres
Pendant l'Apartheid, beaucoup de sud-africains ont été privés de leurs terres traditionnelles. Sous couvert de lois, ils ont été déplacés – souvent par la force – et envoyés dans des petites zones éloignées et au faible potentiel agricole. Dans le même temps, le gouvernement sud-africain de l'époque implantait sur ces terres de grandes plantations de monocultures d'arbres exotiques afin de fournir une industrie de papier et de cellulose qui pourrait aider à réduire la dépendance vis-à-vis des produits importés, ainsi que la vulnérabilité face aux sanctions commerciales.
- Brésil: Conflits et affrontements: La monoculture de l'eucalyptus dans le sud ouest de l'Etat de Bahia
L'intérêt porté au négoce agro forestier du sud-ouest de l'Etat de Bahia résulte de la crise de la monoculture du café. Datant de la fin des années 80, la crise du café s'est accentuée au début des années 90, avec la chute des prix du sac de café et une diminution des superficies plantées dans la région du « Planalto da Conquista ».
- Brésil : Les incitations du gouvernement de l'état de Rio de Janeiro à l'expansion de la monoculture d'arbres
Depuis 2001, le gouvernement de l'état de Rio de Janeiro développe plusieurs initiatives pour encourager l'expansion à grande échelle des monocultures d'arbres sur son territoire. Tout indique qu'il vise à reproduire dans l'état de Rio de Janeiro la réalité des déserts verts que connaissent déjà le nord de l'état de l'Espírito Santo, l'extrême sud de Bahia, le nord de Minas Gerais, São Paulo, Paraná, le sud du Rio Grande do Sul et, plus récemment, différentes zones des états du Maranhão, de Piauí et Mato Grosso do Sul.
- Guatemala : l'avancée silencieuse des monocultures d'hévéas
La culture de l'hévéa a été introduite au Guatemala en 1940 sur initiative du département d'Agriculture des États-Unis d'Amérique du Nord. Quinze ans plus tard, un premier recensement dans le pays faisait état de près de 10 000 hectares de plantations d'hévéas. En 2003, il y en avait 52 000 ha, et en 2012 un peu plus de 100 000 ha, en particulier dans les départements de Retalhuleu et Suchitepéquez (côte sud du pays).

NOTRE OPINION

- La Journée Internationale de Lutte contre la Monoculture d' Arbres

Quel est le sens d'une nouvelle Journée Internationale de Lutte contre la Monoculture d' Arbres, qui aura lieu le 21 septembre prochain ? Certains peuvent questionner le pourquoi de cette Journée, et pourtant ces monocultures ne cessent de croître à travers le monde. Existe-t-il un moyen de stopper l'expansion des monocultures de palmiers à huile, pins, acacias, hévéas, eucalyptus ?

Certes, il n'existe pas de formules magiques pour interrompre leur progression. Les communautés qui sont parvenues à les stopper, à résister à leur avancée ou même à récupérer des territoires ont recouru à un ensemble d'instruments variant selon chaque situation, chaque contexte. Mais dans toutes les histoires qui comptent des petites et des grandes victoires, il n'est pas rare de voir apparaître des actions fondamentales comme la mobilisation, l'union et l'organisation ; des actions qui, réunies, contribuent à consolider de fait la pression populaire sur les gouvernements et les entreprises dans cette confrontation à armes généralement très inégales. Si une « formule magique » existe vraiment, ce sont sans aucun doute ces « ingrédients » fondamentaux.

La Journée de Lutte est un de ces « ingrédients » très importants, qui s'efforce de fortifier les luttes populaires et leur pouvoir de pression. Il s'agit d'une proposition légitime dans la mesure où elle est née d'une rencontre d'environ 200 personnes appartenant à des communautés luttant contre la monoculture d'eucalyptus, en 2004. La proposition s'est ensuite transformée en une Journée Internationale grâce à la contribution de notre compagnon et ami Ricardo Carrere. Même s'il n'est plus parmi nous, l'enthousiasme et la passion avec lesquels il a toujours encouragé ces luttes contre les monocultures d'arbres continuent de nous inspirer.

En proposant la Journée de la Lutte contre la Monoculture d' Arbres, ces personnes ont voulu consolider et donner plus de visibilité à leurs luttes et résistances. Elles souhaitent également qu'il y ait un jour consacré aux reconquêtes de territoires pour ne pas oublier que les luttes engagées ont exigé de grands sacrifices. Les communautés qui luttent pour leurs territoires et contre le désert vert sont presque toujours seules sur le terrain ; elles sont persécutées et considérées comme criminelles par un ensemble de policiers, entreprises, gouvernements, médias et autres acteurs. Elles sont toujours accusées de s'opposer au développement et au « progrès », lequel étant davantage lié à l'exclusion, la violence et les injustices.

Cette Journée est donc importante pour mettre en lumière les luttes et les personnes impliquées, pour montrer qu'il s'agit en réalité d'une seule lutte de communautés et de leurs alliés dans différents pays et continents. Une lutte pour le territoire, pour la dignité, pour les droits. En outre, l'objectif du 21 septembre est d'encourager la solidarité entre ces luttes. À titre d'exemple, les actions qui seront réalisées par le WRM au cours du mois pour soutenir les luttes concrètes de différents continents et pays, à travers des lettres et autres manifestations de soutien.

Ces luttes ont une valeur énorme quand elles portent sur la défense de territoires, la souveraineté alimentaire, la conservation de la forêt, la médecine naturelle, les valeurs, les coutumes et économies traditionnelles d'une communauté, avec toute la richesse que cela comporte. Nous sommes convaincus que c'est à partir de ces luttes qu'un autre monde est possible, mais seulement si elles acquièrent plus de visibilité et parviennent chaque fois plus à s'articuler entre elles et à se consolider en tant qu'ensemble.

Pour une communauté, bien connaître la lutte des autres communautés permet de mieux

comprendre sa propre réalité, de réfléchir sur les instruments à utiliser pour affronter et combattre des menaces comme les monocultures, et surtout servir d'inspiration et donner un nouvel élan à la lutte. Il est aussi extrêmement important de diffuser des informations et des expériences dans les communautés qui commencent à se battre contre des entreprises qui tentent de s'installer sur leurs territoires. C'est dans cet état d'esprit que nous avons élaboré ce bulletin supplémentaire sur le 21 septembre.

Nous espérons que les actions autour de cette Journée se transformeront en un processus plus permanent et plus vaste, et que le fait de savoir que beaucoup de luttes semblables ont lieu ailleurs encourageront encore plus les communautés à partager leurs expériences et, ainsi, à renforcer le soutien et la solidarité mutuels.

[index](#)

À L'APPROCHE DU 21 SEPTEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE LA MONOCULTURE D'ARBRES :
GRAINES DE LA RÉSISTANCE

- Indonésie : des monocultures d'arbre détruisent des terres et des moyens de subsistance indigènes



Ici en Indonésie, dès son entrée à l'école l'enfant découvre la ville de Merauke par le biais de la chanson patriotique Dari Sabang Sampai Merauke [littéralement, « De Sabang à Merauke », de la ville la plus à l'ouest à la ville la plus à l'est du pays]. La chanson parle de l'unité et de la gloire de l'Indonésie sur toutes ses îles, grandes et petites, qui vont de la ville occidentale de Sabang à la ville orientale de Merauke.

Malheureusement, aujourd'hui Merauke n'est plus ce qu'elle était. Elle ne représente plus l'unité et la gloire, mais la privation des droits de possessions des peuples indigènes, l'inquiétude en face de projets énergétiques géants et la menace de pauvreté ; sans compter l'euphorie des grandes entreprises de cultures alimentaires. Merauke a changé. Au début de l'année 2010, elle a officiellement été choisie par le gouvernement du pays pour être le « grenier alimentaire et énergétique » en vue de combattre les crises mondiales d'insécurité alimentaire et énergétique.

Le projet à la base de ce « grenier alimentaire et énergétique » est le MIFEE [Merauke Integrated Food and Energy Estate], un mégaprojet qui intègre la production de cultures alimentaires et d'énergie. Près de 80 entreprises – rattachées aux grandes corporations – ont obtenu l'autorisation de participer au projet. Au moins 2,5 millions d'hectares de terre ont ainsi été répartis, parmi lesquels 1,2 millions situés dans des zones forestières. La zone en question s'étend sur trois départements (kapupaten), Merauke, Mappi et Boven Digul, 16 districts et 130 villages.

La production sera reliée aux marchés internationaux pour répondre à la demande mondiale de besoins d'aliments et d'énergie. Plusieurs produits d'origine terrestre ont été préparés et conditionnés par les entreprises participantes, comme l'huile de palmier, la canne à sucre, le riz et l'eucalyptus.

Au-delà de l'ambition, l'installation de ce projet gigantesque et utilisant massivement une technologie de pointe au milieu des peuples de Merauke, qui dépendent fortement des « ressources naturelles », a entraîné de nombreux problèmes graves et multidimensionnels. Ces peuples doivent faire face à des défis rapides qui vont bien au-delà de leur connaissance locale.

Originaire de Merauke, le peuple indigène Marind possède le plus grand nombre de villages, répartis sur une vaste superficie. La tribu est composée de 6 sous-groupes : Kaize, Gebze, Balaigeze, Mahuze, Ndiken et Basik-basik. Ensemble, ils ont développé une gestion entrecroisée et harmonieuse de la terre qu'ils partagent. Leur espace de vie est divisé en « lieux sacrés », « sources d'eau », « piscines de sago [sago étant un type de larve utilisé comme aliment] », « escales des ancêtres », « voyages des ancêtres » et « conservation des coutumes ». D'autre part, ils ont donné des noms typiques à leurs forêts : « deg » pour les anciennes forêts naturelles qui contiennent des grands arbres, et « mamoi » pour les jeunes forêts naturelles, qui se composent d'arbres de taille moyenne.

J., l'un des organisateurs des communautés locales, observe : « On n'avait jamais eu de mal à trouver de la viande, parce que Merauke était habité par des cerfs et des kangourous. C'était aussi facile de trouver des sagos, parce que les arbres à sagos poussaient naturellement dans les piscines de sagos. Les poissons se reproduisaient dans les marais. Mais aujourd'hui, les endroits où on chassait ont été transformés en exploitations de bois, nos forêts de sagos ont été coupées et nos poissons ont disparu du marais ». Et d'ajouter : « Cela a commencé quand les entreprises sont entrées dans les villages, quand le projet MIFEE a débuté ».

Le village de Zanegy est la scène d'une histoire triste. C'est là que fonctionne l'entreprise de monoculture d'arbres PT Selaras Inti Semesta (PT SIS) du Groupe Medco, un géant de la production d'énergie. L'entreprise a abattu des arbres sur des milliers d'hectares de terre des indigènes marind ; pour elle, il ne s'agit que d'une « biomasse ligneuse » destinée à son usine de granulés, la PT MedcoPaua Industri Lestari (PT MIL). Les granulés sont utilisés comme une prétendue source d'« énergie renouvelable ». Parmi les grandes entreprises internationales qui investissent dans le secteur, LG et Y Han International promeuvent une « énergie alternative qui ne détériore pas l'environnement ».

Le village de Zanegy est situé sous la zone de monoculture de PT SIS. La rivière Sakau qui descend la colline et traverse le village est utilisée par les peuples marind à des fins domestiques (se laver, boire l'eau, etc.). « L'eau n'a plus le même goût », remarque un ancien de Zanegy. Dans le village, des enfants sont déjà morts de malnutrition. Même aujourd'hui, beaucoup d'enfants du village ont les yeux secs, une trop grande tête sur un petit corps menu, un estomac dilaté et des jambes molles. Sans oublier les maladies de peau, fréquentes dans la communauté.

D'après A.G. (initiales), « L'entreprise a seulement donné une indemnisation pour avoir pris la place des larves sagos ; nous avons été trompés. [...] la vie est de plus en plus difficile parce que la qualité des piscines de sagos est en train de chuter ; les cerfs disparaissent parce que leurs habitats sont transformés par des plantations d'arbres ».

Les peuples de Merauke sont les victimes d'un modèle injuste de production et de consommation qui exige chaque fois plus des cultures alimentaires et des sources d'« énergie renouvelable » aux frais de la souveraineté alimentaire de régions entières, dans le but d'enrichir les grandes entreprises. En s'abritant derrière des prétendus besoins mondiaux, le mégaprojet va détruire la vie des autochtones marind.

Les contradictions du projet de cultures alimentaires sont également perceptibles dans les districts de Semangga et Kurik, où le groupe PT Texmaco se prépare à mettre en place des plantations d'eucalyptus. La concession s'étend sur 2 districts et 7 villages. Ironie du sort, ce projet de cultures alimentaires qui menace les rizières locales en prétendant répondre à ladite « demande mondiale d'aliments » va détruire des propriétés locales.

Le MIFEE est l'illustration du système globalisé de gouvernance d'aliments et d'énergie du monde, qui menace de détruire les systèmes locaux de subsistance et, par voie de conséquence, d'entraîner la faim et la pauvreté. Il est aussi le reflet de l'expansion des grandes entreprises de monocultures qui s'approprient les terres et la vie des peuples indigènes et des communautés rurales, indifférentes à la tragédie humanitaire qui se joue.

Source : YL Franky, PT. Medco Menguras Isi Hutan Kampung Zanegi : Rakyat Tersingkir dan Menderita Lapar di Lumbung Pangan, 2013 (« PT Medco détruit la forêt du village de Zanegi : la communauté est marginalisée et connaît la faim dans des greniers d'aliments ») ; Koesnadi WS. MIFEE Bukan Proyek Pangan, Laporan Perjalanan Dari Ujung Timur Indonesia Merauke, 2013 (« Le MIFEE n'est pas un projet de cultures alimentaires, Voyage à partir de Merauke, à l'extrémité Est de l'Indonésie »).

Rivani Noor, CAPP, rivani@cappa.or.id

[index](#)

- Philippines : des organisations indigènes affrontent les entreprises d'huile de palme à Palawan



Dans le sud-est asiatique, peu d'endroits sont capables de surpasser Palawan, aux Philippines. En 1990, l'UNESCO a déclaré l'ensemble de la province « Réserve de l'Homme et de la Biosphère ».

Aujourd'hui, les peuples autochtones et les agriculteurs des basses terres ne sont plus seulement confrontés à l'exploitation minière de nickel : ils doivent aussi faire face aux menaces que représentent les projets d'huile de palme. La plus grande partie de ces opérations est réalisée par la Palawan Palm & Vegetable Oil Mills Inc (PPVOMI) et par l'entreprise Agumil Philippines Inc., du même groupe. Près de 15 000 hectares de terres sont actuellement transformées en plantations de palmiers à huile. Agumil Philippines Inc. est 75 % philippine et 25 % malaisienne. Quant à PPVOMI, elle est 60 % singapourienne et 40 % philippine. Ces entreprises ont commencé à opérer officiellement en janvier 2006.

D'après le gouvernement de la province, les monocultures de palmiers à huile vont éradiquer la pauvreté et réduire les dépenses dues à l'importation des huiles comestibles. Mais du point de vue des autochtones, l'expansion des plantations de palmiers à huile est une tragédie parce qu'elle détruit leurs terres ancestrales et leurs produits forestiers, avec comme conséquence un appauvrissement sans précédent.

Dernièrement, des natifs de Palawan ont décidé de prendre le sujet en main et d'établir des liens de solidarité avec les communautés affectées à Mindanao. Une réunion importante entre les communautés concernées d'Higaonon et de Palawan a eu lieu à Malaybalay (province de Bukidnon, Mindanao) les 21 et 22 juin dernier. Elle a été coordonnée par le réseau national ALDAW (Ancestral Land/Domain Watch) et par le centre Father Vincent Cullen Tulugan Learning and Development Center (FVCTLDC). La réunion a abouti à une résolution conjointe de Palawan et Mindanao contre le développement du palmier à huile.

La dite « Résolution de Malaybalay » a réuni plus de 100 000 signatures, recueillies grâce à l'aide de l'ONG Rainforest Rescue (dont le siège est en Allemagne), et été présentée aux autorités gouvernementales. Suite à cela, une réunion a été organisée entre les acteurs le 7 août à Palawan, dans le cabinet du gouverneur. Ont participé à la réunion tous les organismes environnementaux impliqués au niveau de la province, ainsi que des ONG et des délégations des peuples indigènes et des agriculteurs.

En fin de réunion, un des modérateurs a demandé sans détour si les participants étaient favorables à un moratoire sur l'expansion du palmier à huile ; la plupart ont dit OUI. Les seuls à avoir dit non sont, sans surprise, les entreprises d'huiles de palmier et les représentants du Conseil pour le Développement Durable de Palawan, qui s'est rangée l'an dernier du côté des grandes entreprises, y compris des entreprises minières.

Une autre réunion sur le palmier à huile a eu lieu le 28 août dans le cabinet du gouverneur entre des agences gouvernementales, les représentants d'organisation de peuples indigènes (Aldaw et Natripal/Tribus Unies de Palawan incluses) et des ONG locales.

Aldaw et Natripal ont présenté leurs conclusions et montré que le développement du palmier à huile à Palawan s'est fait sans contrôle de la part des autorités compétentes. Et en l'absence de cartes, le gouvernement est incapable de déterminer systématiquement la propriété, l'élévation, la classification des terres, etc., des zones où sont plantés les palmiers à huile.

Aldaw a également mis l'accent sur la nécessité de constituer avec les personnes intéressées une équipe de surveillance des plantations de palmiers à huile à Palawan. Mais après plus de 7 années

de fonctionnement, les organisations indigènes et les ONG n'ont aucune information sur la composition de cette équipe et sur les résultats (s'il y en a) des inspections réalisées dans chaque commune concernée par les plantations de palmiers à huile. Les membres de la société civile n'ont pas reçu davantage d'informations sur les résultats (s'il y en a) des activités de suivi réalisées par l'équipe sur l'impact de l'usine de traitement de l'huile de palme sur l'air et sur l'eau, ainsi que sur la gestion et l'élimination des résidus des plantations industrielles par la PPVOMI-Agumil.

En ce qui concerne plus spécifiquement les conséquences du développement du palmier à huile sur la biodiversité, Aldaw a aussi indiqué que Palawan possède l'une des dernières zones jouxtant une forêt aux Philippines. Les plantations de palmiers à huile brisent la contiguïté entre des écosystèmes différents et reliés entre eux, comme la forêt montagneuse, la forêt de plaine, les arbustes et pâturages, les zones humides, etc., ce qui a un impact sur les espèces animales qui se déplacent et prospèrent dans différentes niches écologiques, ainsi que sur l'intégrité de chaque niche spécifique.

L'autre point mis en avant est lié aux procédures qui ont conduit à l'émission de Certificats d'Autorisation Environnementale par le Département de l'Environnement et des Ressources Naturelles (DENR) pour Agumil et PPVOMI. Aldaw a précisé que les Certificats de Conformité Environnementale sont des documents qui prouvent que le responsable d'un projet a respecté les normes environnementales et qui stipule les conditions à remplir. Au lieu de cela, les certificats ont été émis par le DENR sans que les bonnes procédures aient été observées et sans aucun rapport technique d'Agumil et de PPMOVI attestant du respect des normes environnementales. Plus important encore, Aldaw a fait savoir qu'Agumil et PPMOVI n'avaient jamais reçu de la part du DENR « une autorisation pour couper les arbres ». Par conséquent, ils ont violé le Code Forestier révisé P.D. 705 de 1987 et la législation environnementale en vigueur.

Aldaw s'est appuyé sur certaines données concrètes pour remettre en cause l'affirmation d'Agumil selon laquelle le développement du palmier à huile contribue à éradiquer la pauvreté. Les terres de la commune de Sofronio Española sont celles qui ont le plus de plantations de palmiers à huile (plus de 45 %), et la plus grosse partie de sa production est destinée à l'usine de l'huile de palme. Et pourtant, il s'agit d'une commune de 4e classe. D'après les données d'une recherche de 2008 par le Système de Surveillance Communautaire (CBMS), Español a le plus faible Indice de Développement Humain de Palawan. C'est aussi l'une des 100 communes les plus pauvres du pays. Un compte rendu de Social Watch de 2007 cite un taux de pauvreté de 58 % à Española pour l'année 2006. Selon le responsable de l'action nutritionnelle de la province, Sofronio Española a aussi l'un des plus grands taux de malnutrition (22,98 %).

Au cours de la réunion, le Cabinet des Ressources Environnementales et Naturelles de Province (PENRO) a officiellement pris position contre Agumil. Leonard Caluya, du PENRO, a dit aux représentants d'Agumil : « Nous allons calculer les dommages provoqués par votre entreprise sur la forêt et cela va faire partie du procès en justice contre vous. Vous connaissez notre politique et ses limitations. Nous [du DENR] ne vous avons jamais donné l'autorisation de couper des arbres ». Il a par ailleurs rappelé à l'entreprise qu'il existe un moratoire national sur la coupe d'arbres dans la forêt résiduelle et dans les zones ligneuses, et que son cabinet (PENRO/DENR) « va continuer à remplir son mandat avec le soutien des ONG partenaires ». Caluya pense que le DENR va certainement demander à Agumil d'éliminer les plantations illégales de palmiers à huile en zone forestière et de les remplacer par des espèces d'arbres originaires du pays.

Grâce à la pression continue de l'Aldaw sur les autorités du gouvernement de province, différentes agences se mobilisent déjà pour réaliser leurs propres évaluations de terrain sur l'impact du

développement du palmier à huile.

À la fin de la réunion, les représentants des autochtones et des ONG ont fait des déclarations intenses et firmes. Datu Sangkula, du programme Non-Timber Forest Exchange, a montré du doigt Agumil et prévenu que « la main longue de la loi va les atteindre administrativement et judiciairement ». Il a aussi ajouté que « les violations de la loi sur les Droits des Peuples Indigènes sont passibles de condamnation pénale, et que l'entreprise sera poursuivie en justice pour cela »

Les représentants des ONG et des peuples indigènes ont confirmé l'exigence d'un moratoire sur l'expansion des plantations de palmiers à huile, au moins jusqu'à ce qu'il y ait des données scientifiques fiables sur les bénéfices réels de telles plantations face aux coûts involontaires de l'augmentation du dioxyde de carbone (à partir des zones déboisées), de la perte de l'accès traditionnel à la terre et aux ressources, de la réduction de la productivité de la terre, de la perte des moyens de subsistance traditionnels, etc.

Enfin, Aldaw a fortement insisté sur le besoin urgent de revoir sérieusement la situation des plantations de palmiers à huile déjà existantes, de faire des propositions pour évaluer leur situation écologique actuelle ainsi que la superposition entre ces zones et celles qui sont encore conservées et gérées par les peuples indigènes, et de revoir les catégories de terre du Réseau Environnemental Zone Critique (ECAN) dans le cadre de la loi SEP. Sans cette révision, la durabilité environnementale et écologique de la province, sa productivité agricole et la sécurité alimentaire des personnes risquent d'être sérieusement compromises.

Ancestral Land/Domain Watch (Aldaw), Courriel : aldaw.indigenousnetwork@gmail.com,
<http://facebook.com/Aldaw.network.palawan.indigenous.advocay>

[index](#)

- Cambodge : la malédiction des concessions



« L'entreprise avait promis d'augmenter la couverture forestière, mais elle a planté des maniocs ; le manioc n'est pas un arbre ; une plantation de maniocs n'est pas une forêt ».

(Habitant d'Ansar Chambor, Pursat, Cambodge)

Depuis 2000, les habitants de plus de 111 villages se battent contre la concession gigantesque de 315 028 hectares de terres dans les provinces cambodgiennes de Pursat et Kampong Chhnang. Le

contrat de concession permet à Pheapimex – une entreprise cambodgienne puissante – d’occuper des terres agricoles, forestières et communales pour y installer des monocultures d’acacias et de manioc. Propriété de Choeung Sopheap et de son mari le sénateur Lao Meng Khin, membre du Parti Populaire Cambodgien (PPC) au pouvoir, le groupe Pheapimex est considéré par beaucoup comme un groupe quasiment intouchable en raison des relations étroites qu’il entretient avec le Premier ministre Hun Sen, et des dons d’argent qu’il fait au PPC.

La loi actuelle limite la taille de chaque concession de terres à 10 000 hectares, mais Pheapimex a signé son contrat en 1997, avant l’approbation des lois réglementant les concessions économiques de terres. Ses objectifs initiaux étaient d’établir une plantation d’eucalyptus et des usines de cellulose et de papier en partenariat avec le Chinese Farm Cooperation Group et avec le soutien financier de l’Export-Import Bank of China. Pheapimex est également l’associée cambodgienne de l’entreprise chinoise de plantations Wuzhishan. Depuis l’instauration de la loi sur les concessions, elle collabore avec des intermédiaires et d’autres entreprises qui ont acquis des terres aux conditions de la loi actuelle. Mais toutes ces actions font partie de la grande opération de Pheapimex.

En 2002, l’entreprise a commencé à supprimer des forêts et des terres agricoles, à construire des routes et des canaux et à préparer une pépinière de jeunes pousses dans la commune d’Ansar Chambor (district de Krakor, Pursat). En guise de protestation, les habitants du village ont bloqué les routes et présenté leurs doléances au cabinet royal à Phnom Penh, la capitale du pays. Même si le gouvernement n’y a pas répondu favorablement, la mobilisation locale a permis d’interrompre les opérations à Ansar Chambor pendant une courte période. Néanmoins, l’entreprise a de son côté continué à délimiter, entourer et défricher des terres dans d’autres zones. En 2008, la pépinière d’Ansar Chambor fonctionnait totalement et l’entreprise Pheapimex avait déjà commencé à expulser les habitants d’autres terres de sa concession, à bloquer l’accès des populations locales à la forêt, à planter des maniocs et des acacias et à construire des camps de travail.

Depuis, les opérations de l’entreprise ont augmenté et se sont accélérées ; des tracteurs et des pelleteuses sont en action sur toute la zone de la concession. Si l’expansion est clairement planifiée, les communautés concernées ne reçoivent aucune information sur les plans de l’entreprise et la plupart du temps elles sont prises de court. L’entreprise déploie plusieurs stratégies pour garantir la « coopération » locale, des pots de vin et des fraudes jusqu’à l’intimidation, la violence et l’incarcération. En 2010, Pheapimex a organisé une cérémonie de « donation de cadeaux » à Ansar Chambar : les habitants ont reçu du riz, des pâtes instantanées et des krumahs (foulards traditionnels) comme preuve des bonnes intentions de l’entreprise. Dans la foulée, des représentants du gouvernement ont salué les efforts menés par Pheapimex pour faire prospérer la région et demandé aux communautés qui venaient de bénéficier de la générosité de l’entreprise d’y rétribuer en coopérant.

Des fonctionnaires du district et de la commune ont dit aux communautés concernées que Pheapimex ne peut être contestée ni arrêtée dans son travail, et que les habitants des villages doivent accepter tous les accords que l’entreprise est disposée à offrir. Pheapimex utilise régulièrement son propre service de sécurité armé ainsi que la police communale et la police militaire pour « protéger » ses terres quand il y a des protestations locales. Même si la police locale sympathise avec les communautés affectées, les ordres sont avant tout de protéger l’entreprise.

Appauvrissement des personnes

« Avant la plantation, 100 hectares de terres agricoles et forestières faisaient vivre des centaines de

familles, et aujourd'hui des milliers d'hectares sont donnés à une seule entreprise et ça ne nourrit même pas totalement une famille ».

(Habitant de Psach Latt, Pursat, Cambodge)

Des témoins des communautés affectées affirment que la concession de Pheapimex vole le patrimoine et les richesses naturelles du peuple cambodgien, appauvrit les communautés situées sur les zones de la concession et des alentours, supprime les options de subsistance pour les générations futures. Les zones concédées à Pheapimex incluent des fermes, des pâturages, des marécages, des forêts, des bosquets, des lacs et des bassins hydrographiques, qui constituent un système d'infrastructure naturelle dont dépendent les populations rurales et qui fournit les aliments nécessaires à leur survie quotidienne et à leur bien-être. Dans certaines zones, la plantation bloque l'accès entre les villages et les forêts et pâturages. Dépouillées de leurs pâturages, des familles ont commencé à vendre leurs vaches et leurs buffles, symboles d'un type de richesse traditionnel dans les campagnes cambodgiennes.

La déforestation pour la concession détruit la biodiversité et les écosystèmes locaux, la forêt primaire, les sources d'eaux, les poissons et les animaux sauvages. Des arbres d'une grande valeur économique (comme les Knyung Beng, Neang Nun, Chheu Krom, Khnong et Phchel) sont en train de disparaître, l'habitat de la faune sauvage n'existe plus et les bassins hydrographiques ont été très réduits. L'entreprise a recouvert des lacs, bloqué des ruisseaux et construit des canaux pour dévier l'eau vers ses pépinières et ses plantations. Certains ruisseaux ont complètement séché. Des habitants craignent que cela ait un impact sur la pêche, en particulier dans le lac Tonle Sap. Les ruisseaux apportent de la nourriture aux poissons du lac, et beaucoup d'entre eux vont dans la rivière plus haut pour frayer. Si les ruisseaux et les lacs sont bloqués, la santé générale et la qualité des poissons vont diminuer. En outre, l'agriculture est devenue plus difficile : les habitants ne parviennent pas à cultiver leurs légumes et à produire commercialement parce que l'accès à l'eau est sous le contrôle de l'entreprise. Sans couverture forestière, l'eau de pluie s'écoule plus rapidement, l'érosion du sol n'est pas contenue et les quelques ruisseaux restants sont de moins en moins profonds.

Les forêts et les bois sont d'importants réservoirs de nourriture et de médicaments pour les communautés touchées, mais aussi des sources de combustible, de matériaux de construction et de produits forestiers non ligneux (PFNL) comme les champignons, pousses de bambous et de calamus, miel, lianes, résines, racines, herbes sauvages et fruits. Les forêts ont également des valeurs culturelles et religieuses importantes pour ces communautés. Malgré tout, l'entreprise a déboisé des forêts sacrées et spirituelles qui sont la scène de rites traditionnels pour la paix, de bonnes récoltes, la prospérité et la santé. Plus de 6 000 hectares de forêts communautaires ont été perdues dans les communes d'Ansar Chambor et de Kbal Trach (Pursat). Des habitants de Kbal Trach estiment que la perte de revenu pour chaque famille, seulement avec les PFNL, est supérieure à un million de riels (245 US\$) par récolte.

En raison de l'augmentation des familles, les nouvelles générations ont besoin de terres pour cultiver. Mais elles ne sont déjà plus disponibles. Le Premier ministre Hun Sen a lancé en 2012 la Directive 01BB, qui prévoit de donner aux villages des titres de propriétés de terres dans et autour des concessions économiques, à raison de 5 hectares de rizières et champs par adulte ; dans la réalité, la plupart des villages concernés par la concession de Pheapimex reçoivent beaucoup moins. Quoi qu'il en soit, même la limite de 5 hectares ignore les besoins futurs de terres de ceux qui seront adultes dans quelques années.

Désespérés, plusieurs habitants se font embaucher à la plantation, qui paie peu (600 000 riels ou

147 US\$/mois) et de manière irrégulière. Sans compter la précarité des conditions de travail. Désormais, beaucoup de familles doivent survivre avec le salaire d'un membre de la famille qui travaille à la plantation, une ressource insuffisante pour soutenir toute une famille qui vivait avant des aliments et du revenu obtenus des rizières, potagers, forêts et ruisseaux. Résultat : une croissance de l'endettement total et de l'émigration, et des familles qui éclatent avec le départ de ses membres en ville ou dans le pays voisin, la Thaïlande, pour trouver du travail.

Continuer la lutte

Depuis qu'ils ont pris connaissance de la concession, des habitants des communautés affectées tentent de défendre leurs terres, leurs forêts, leurs moyens de subsistance et leur vie de différentes manières. Ils ont organisé des protestations devant les administrations des communes, des districts et des provinces, bloqué la circulation sur la route 5 pour obtenir le soutien du public, arrêté les machines défrichant les forêts et les terres, déposé des plaintes auprès des autorités à tous les niveaux. Ils ont réalisé des cérémonies de prière pour la justice dans les villages, sur les pagodes et en face des bureaux du gouvernement. Ils ont consacré des arbres sur leurs lieux sacrés (au moins 1000 dans l'un de ces lieux), mais cela n'a pas empêché l'entreprise de les couper.

Mobiliser et organiser les personnes des huit grands districts concernés par la concession sont de grands défis pour les habitants locaux qui tentent d'alimenter leur famille et de boucler leur fin de mois. La concession n'est pas seulement énorme en termes de tailles, elle l'est aussi en termes d'argent et de pouvoir politique. Ceux qui protestent sont qualifiés d'« incitateurs », emprisonnés sur de fausses accusations et obligés de payer de grosses amendes. Beaucoup sont épuisés et découragés, néanmoins d'autres croient au changement sur le long terme. Les récentes élections nationales ont montré une diminution du soutien général au PCC et semblent indiquer un affaiblissement de la masse du parti là où les conflits de terres sont plus intenses.

Comme le dit un habitant de Krang Skea (Kampong Chnang), « on est comme le bambou, qui commence avec une pousse ; on doit attendre jusqu'à ce qu'il y ait plus de pousses et que le bambou soit plus grand ».

Shalmali Guttal, Focus on the Global South, s.guttal@focusweb.org

[index](#)

- Nigéria : Wilmar, RRDC et les plantations d'huile de palme de Calaro/Ibiae



Au cours des neuf derniers mois, une importante contestation a eu lieu dans l'Etat du Cross River au

Nigéria, région de la dernière forêt tropicale du Nigéria. La polémique porte sur les activités de Wilmar International, une multinationale de Singapour qui se qualifie elle-même de « plus grand producteur et marchand mondial d'huile de palme et de laurier ». L'entreprise a été prise à partie par le Centre de ressources et de développement de la forêt tropicale (RRDC), une ONG locale basée à Calabar, la capitale de l'Etat du Cross River. L'ONG dénonce des violations flagrantes des droits de l'homme et de l'environnement comme des infractions aux lois locales et nationales.

Wilmar International exploite, en partenariat avec PZ-Cussons, un domaine de 19 712 hectares de plantations d'huile de palme situées dans la zone de Calaro, Ibiae et Biase dans l'Etat du Cross River. Dans les prochaines années, l'entreprise prévoit d'acquérir 50 000 hectares de terres communautaires pour l'expansion de ses plantations dans ce même Etat. Les nouvelles plantations ont été annoncées en fanfare en 2012. Pendant la cérémonie d'ouverture, le Ministre de l'agriculture, Akinwunmi Adesina, parlant au nom du Président nigérian Jonathan, a déclaré que la plantation d'huile de palme de Calaro-Ibiae et Biase représentait «un événement clef dans la gestion des investissements nationaux et un moteur pour la diversification économique...»

Ce bel espoir néglige l'aspect réel et actuel des coûts humains et écologiques du projet. Selon le directeur exécutif de RRDC, Odey Oyama, la revendication de Wilmar International sur les terres de Ibiae est contestable parce que les zones concernées sont la propriété de fermiers locaux. Tout autant primordial, le fait que, sur l'axe des cascades de Kwa, la concession d'huile de palme de Wilmar se trouve à l'intérieur des limites de réserves forestières, celles de la division Oban Hill du Parque national de Cross River et celles de la Réserve de la forêt de Ekinta.

En novembre 2012, l'ONG RRDC a participé à la Table ronde sur l'huile de palme durable [RSPO] et a accusé Wilmar de commencer ses opérations —sans être en conformité avec les dispositions légales de l'Evaluation d'impact environnemental (EIA)— sur des terres acquises en violation des dispositions légales relatives à l'usage des terres. RRDC accuse d'autre part l'entreprise de plusieurs insuffisances et violations du droit, comme notamment de ne pas être parvenu à conclure d'accord avec les communautés locales propriétaires des terres; d'acquisition illégale de terres louées à CARES (Le plan de responsabilisation agricole et rurale de l'Etat de Cross River) et d'être en non conformité avec les lois et régulations municipales.

RRDC souligne que ces sujets appartiennent au corps de principes de RSPO dont Wilmar est d'ailleurs membre. Compte tenu de ces problèmes, RRDC suggère à RSPO que les activités de Wilmar soient rapidement suspendues et que Wilmar prennent en considération les préoccupations des parties lésées. En réponse à RSPO, suite aux accusations de RRDC, Wilmar a nié, dans un document de quatre pages, les allégations de l'ONG en déclarant que Wilmar avait tenté de résoudre toutes les questions à propos de ses acquisitions et de ses opérations dans les zones de Cross River.

Selon RRDC, n'importe quelle entreprise privée qui occupe des terres communautaires sans se conformer aux dispositions légales, saisit, de fait, les terres. Pourtant Wilmar s'est continuellement référé à des accords conclus avec les communautés indigènes alors qu'aucune copie de tels accords n'a jamais été présentée. RRDC considère que dans une démocratie constitutionnelle comme celle du Nigéria, aucune agence gouvernementale n'a le pouvoir d'outrepasser l'Etat de droit, ni d'accorder des garanties qui aboutissent à exempter des entreprises privées d'avoir à se conformer à l'état actuel du droit.

Selon Ibara Environs Consultants, le conseil en environnement de Wilmar, l'entreprise a mené une étude d'impact environnemental sur toutes ses plantations, conformément aux dispositions des

statuts. Dans une lettre de novembre 2012, rédigée par Ibara Consultants, le géant de l'huile de palme insiste en ce qu'il « reconnaît la valeur et l'importance d'exploiter ses usines et ses plantations de façon à ce que les actuels et multiples besoins de la société soient satisfaits sans compromettre la capacité des futures générations à assurer leurs propres besoins et de bénéficier des mêmes ressources que nous avons aujourd'hui ». Malgré la rhétorique exhaustive de Wilmar, RRDC soutient que l'entreprise ne possède en aucun cas un certificat authentique de l'EIA, ni présenté de preuve de compensation pour les communautés locales, ou des copies de journal officiel dans lesquelles les acquisitions auraient été publiées.

En janvier 2013, une réunion des différents acteurs a été organisée au Ministère de la Justice de l'Etat de Cross River. Parmi les parties prenantes étaient présents une délégation du gouvernement de l'Etat de Cross River, des représentants de Wilmar, des représentants des communautés indigènes et RDCC. Etrangement, les discussions ont été détournées du sujet principal, c'est-à-dire les questions présentées par RRDC à RSPO, pendant que le Directeur exécutif de RRDC était critiqué et qualifié d'homme malfaisant ne désirant pas que Wilmar International puisse faire des affaires au Nigeria (en dépit du fait que les questions en cause sont la conséquence de la détermination de RRDC à dire que Wilmar doit respecter la loi).

Le procès RRDC/Wilmar

Compte tenu de l'incapacité des différents acteurs à résoudre les problèmes soulevés par RRDC devant RSPO, au cours de la réunion des parties prenantes du 15 janvier 2013, RRDC a été contraint de mener l'affaire devant la juridiction compétente de la République Fédérale du Nigeria. De plus, RRDC remarque qu'il n'est en rien avéré que le transfert de terres appartenant à des comités indigènes soit en conformité avec les Lois de la République Fédérale du Nigeria.

Dans les semaines qui ont suivies la réunion de janvier, Mr Oyama, le Directeur exécutif de RRDC, a souffert d'un harcèlement constant de la part des forces de polices de Calabar. Sans y avoir été invité, ces dernières ont pénétré dans son domicile de manière forcée (et sans aucun mandat) le dimanche 27 janvier 2013. A cause de ce harcèlement policier, Mr Oyama a dû se cacher afin d'assurer sa propre sécurité. Son cas a été pris en charge par des organisations internationales de protection de l'environnement, tel que Les amis de la terre International (FoEI). Mr Oyama maintient que, d'une part, le harcèlement policier a été la conséquence de son plaidoyer contre Wilmar et les plantations de Calaro-Ibae et Biase et des positions prises par RRDC sur les titres de propriétés des plantations alors que Wilmar essayait, en parallèle, de commencer ses opérations dans l'Etat de Cross River sans apporter aucune preuve de conformité avec les lois locales et fédérales.

Dans une lettre, Wilmar a finalement soumis vingt copies du projet de rapport EIA en date de juin 2013, pour la plantation d'huile de palme Biase/Ibae à l'intention du Ministre du ministère fédéral de l'environnement pour l'information du public et de leur examen par les parties en présence. Il est désormais évident que les revendications réalisées au nom de Wilmar International par l'intermédiaire de ses consultants (Ibara Consultants) en novembre 2012, n'étaient pas authentiques. En outre, en suivant les études préliminaires réalisées par RRDC, il est devenu évident que le rapport est déficient à plusieurs niveaux. Par exemple, la page qui est supposé contenir le plan d'étude de la zone de concession est blanche. Dès lors, chacun peut se demander comment un rapport EIA sans la carte de la zone de concession peut vraisemblablement être authentique.

Par Missang Oyongha, Centre de ressource et de développement de la forêt tropicale (RRDC),
rainforestcentre@yahoo.co.uk

- Libéria: L'expansion des plantations et le pillage d'un continent



Selon le gouvernement du Libéria: "Les Libériens sont en meilleure santé, mieux nourris, perçoivent des revenus plus élevés, consomment davantage, sont plus instruits et jouissent de plus de liberté qu'auparavant (1)". Le gouvernement considère aussi que les Libériens sont de plus en plus riches et que le fossé entre riches et pauvres se réduit. Et pourtant, 84% de la population vit, selon le PNUD, dans une situation de pauvreté multidimensionnelle, ou souffrent de privations dans l'accès à la santé, à l'éducation et dans l'ensemble des critères de références d'une « vie digne ». En 2012, sur 186 pays, le Libéria occupait la 174^{ème} place de l'Indice de développement humain. Plus des deux tiers des Libériens appartiennent aux populations les plus pauvres du monde et l'opinion publique, au Libéria, considère que l'inégalité entre riches et pauvres ne cesse de s'accroître.

Les statistiques du PNUD posent la question suivante : pourquoi le Libéria, comme d'autres pays d'Afrique, si riches en ressources naturelles, a-t-il une population majoritairement pauvre ? Nombre de facteurs clés expliquent cette situation comme la mauvaise gouvernance et le pillage des ressources nationales par l'élite du pays et des politiciens corrompus. Selon la Coalition internationale pour l'accès à la terre : " Les mauvaises décisions concernant la gestion de la terre ne peuvent que développer et accroître la pauvreté, l'inégalité et la marginalisation (2)".

En prenant l'exemple de l'utilisation des terres, un changement des actions publiques et des pratiques permettrait d'inverser une tendance commune à bien des pays d'Afrique. Au lieu de retirer des terres aux pauvres pour les exploitations des entreprises multinationales, les gouvernements africains devraient soutenir les communautés afin qu'elles développent leurs terres de manières productives et rentables. Une des alternatives serait de favoriser l'investissement dans la production alimentaire, avec des technologies simples mais néanmoins efficaces.

Autre exemple : le Libéria, "dépend à 60% des importations pour son alimentation, composée à 65% de riz, alors que "81% de la population est modérément, voir fortement vulnérable à l'insécurité alimentaire (3)". Pour atténuer ce problème, deux des trois objectifs de la politique agricole du gouvernement visent à produire "des aliments sains et nutritifs, disponibles en quantité et qualité suffisante afin de satisfaire, à tout moment, les besoins alimentaires des Libériens (4)" et d'assurer "une croissance inclusive et favorable aux pauvres avec la production agricole ; la compétitivité ; la création de valeur ajoutée ; la diversification économique et les liens entretenus avec les marchés (5)".

Sans aucun doute, investir dans la production alimentaire peut renforcer les capacités économiques des citoyens, réduire la pauvreté, accroître la souveraineté alimentaire et stimuler une croissance économique à même d'atteindre un développement équitable et inclusif. Au lieu de ça, le gouvernement a octroyé 50% du territoire du pays aux plantations de caoutchouc et d'huile de palme, à l'exploitation du bois et aux activités minières. Cette rhétorique favorable aux pauvres censé stimuler la croissance du secteur agricole ressemble à une mauvaise farce pour les agriculteurs pauvres, dépouillées de leurs terres au bénéfice des investisseurs étrangers.

Les différentes expériences africaines montrent comment, non seulement l'actuel modèle de concession des terrains dépossède les gens de leurs terres et perturbe leurs moyens de subsistance, mais aussi comment il renforce davantage la pauvreté, l'inégalité et l'injustice. Cette situation intensifie les plaintes contre l'Etat et ses partenaires privés, créant dès lors un terrain fertile à la violence et au conflit. De plus, un modèle économique dépendant des exportations reste vulnérable aux fluctuations des prix : un faible cours des matières premières menace de déficit budgétaire les pays qui dépendent des seules ressources naturelles.

Il va sans dire que chaque fois que les gouvernements d'Afrique entreprennent des actions sans véritable justification économique, lorsqu'ils les enrobent de rhétorique politique et affirment qu'il s'agit de mesures visant à créer des emplois, à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement, ces gouvernements vont à l'encontre des intérêts des citoyens. Quand ces gouvernements ne sont pas capables de négocier des accords commerciaux afin que le développement économique profite au plus grand nombre des citoyens, ils trahissent la confiance publique. Ces échecs justifient, avec raison, la volonté des citoyens à exiger des comptes et un leadership responsable.

Le 21 septembre 2013, les agriculteurs, les mouvements sociaux et les ONG d'Afrique exhorteront, à nouveau, leurs gouvernements à mettre en place des programmes de développement appropriés visant à assurer un développement inclusif et équitable. Ces demandes ne sont pas nouvelles. Mais cette fois-ci, elles relèvent d'une urgence qui n'existait pas auparavant. Malheureusement, à l'heure où les citoyens du continent demandent à participer aux négociations de contrats comme de percevoir les bénéfices de l'exploitation des ressources collectives, la réponse des gouvernements est agressive.

En Ouganda, alors que les activistes usent principalement du droit de manifestation pour dénoncer l'appropriation des terres, une nouvelle législation a récemment réduit le droit de manifestation publique. Au Gabon, un lauréat du prix Goldman Environmental Prize a été victime d'harcèlements et d'intimidations, conséquence de son plaidoyer contre les concessions de terres, destinées aux plantations à grande échelle. Au Libéria, après avoir interrompu une réunion publique d'information sur les problématiques de l'huile de palme dans l'ouest du Libéria, deux hauts fonctionnaires ont publiquement qualifié l'Institut de développement durable (Sustainable Development Institute ou SDI) d'organisation « anti-développement » pour ses dénonciations des violations des droits de l'homme liées à l'expansion de la culture de palmiers à huile. En guise de justification, le surintendant de la zone a répondu que les ONG ne mentionnaient pas combien les plantations allaient bénéficier aux citoyens.

“Saisir les terres des agriculteurs, détruire les forêts et entourer des villages entiers de plantations d'huile de palme, ce sont des actions qui ne coïncident pas avec notre vision du développement au Libéria” a déclaré Nora Bowier, directrice du projet sur l'expansion des plantations d'huile de palme du SDI. Selon elle, lorsque le gouvernement de son pays concède les terres des communautés coutumières, sans consentement de ces dernières, ni juste compensation, le gouvernement

contrevient à son devoir de protection des citoyens contre les violations de droits de l'homme. D'autre part, lorsque les entreprises de plantations d'huile de palme et des autres types de plantations enfreignent les droits des communautés, tels que Sime Darby et Golden Veroleum dans le cas du Libéria, elles ne doivent pas se dédouaner sur le gouvernement parce que leur responsabilité est distincte de celle de l'Etat.

Au fur et à mesure que ces plantations s'étendent sur le continent —les activistes nous alertent— les conflits terriens vont devenir de plus en plus fréquents. “C'est juste une question de temps avant que le gouvernement, les entreprises privées qui collaborent avec lui et les communautés voient tout s'écrouler ; personne n'en sortira gagnant” conclue Nora.

NOTE: Une version plus brève de cet article a été publiée chez D+C Magazine <http://www.dandc.eu/> (Allemagne).

Notes de bas de page (Bibliographie)

(1) Socioeconomic Achievements of the Government of Liberia, 2006 – 2011, page 9, Government of Liberia. Disponible sur:

http://s3.amazonaws.com/zanran_storage/www.mopea.gov.lr/ContentPages/2529148229.pdf

(2) Land Rights and the Rush for Land: Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project, 2012, page 9, International Land Coalition.

(3) Food and Agriculture Policy and Strategy: from subsistence to sufficiency, (sans date), page 1, Government of Liberia.

(4) Food and Agriculture Policy and Strategy: from subsistence to sufficiency, (sans date), page xii, Government of Liberia.

(5) Food and Agriculture Policy and Strategy: from subsistence to sufficiency, (sans date), page xii, Government of Liberia.

Par Silas Kpanan'AYoung Siakor, Sustainable Development Institute (SDI): sksiakor2005@gmail.com

[index](#)

- Sao Tomé-et-Principe: la volonté d'un peuple contre l'expansion des plantations industrielles d'huile de palme



Dans son livre “Le palmier à huile en Afrique: le passé, le présent et le futur” publié en décembre 2010, notre cher collègue Ricardo Carrere a présenté un panorama historique et actuel des

monocultures du palmier à huile en Afrique(voir, en anglais, http://wrm.org.uy/oldsite/countries/Africa/Oil_Palm_in_Africa.pdf).

Le palmier à huile appartient à la culture traditionnelle de nombreux pays d'Afrique. Quand il est cultivé de façon artisanale, le palmier est destiné à l'usage domestique et locale pour la fabrication de paniers, la production de vin (de palme) et, bien évidemment, pour l'extraction d'huile, fondamentale à l'économie locale.

Néanmoins, la demande actuelle à l'internationale d'huile de palme par les industries alimentaire, cosmétique et, plus récemment, de l'industrie des agrocombustibles, a encouragé le développement, par l'intermédiaire des grandes entreprises de l'agro-négoce, des plantations à grande échelle de palmiers à huile.

En ce qui concerne Sao Tomé-et-Principe, le palmier à huile poussait naturellement dans les deux îles inhabitées. Son exploitation remonte à l'époque de l'invasion portugaise quand les envahisseurs ont introduit la culture de la canne à sucre avec une main d'œuvre d'esclaves. C'est ainsi que des africains du Benin, du Congo et d'Angola ont fait connaître leurs usages traditionnels du palmier à huile.

Suite à l'indépendance de Sao Tomé-et-Principe, en 1975, la Banque européenne d'investissement et la Communauté européenne ont financé l'installation d'une plantation de palmiers à huile de 650 hectares et une usine d'huile de palme (avec l'entreprise Óleos Vegetais - EMOLVE) dans le sud de l'île de São Tomé.

Après le départ de EMOLVE, l'entreprise franco-belge Socfinco s'est installée sur l'île en 2009. L'entreprise est enregistrée localement sous le nom de Agripalma mais elle fait partie du très puissant groupe d'investissement Bolloré, dont le siège est situé en France.

Avec la production d'huile de palme, Socfinco prévoit de fournir la Belgique en agrocombustibles. A cette fin, l'entreprise comptait planter environ 5 000 hectares dans les îles de Principe et de São Tomé.

En 2009, ces terres ont été concédées par l'Etat à Agripalma. Néanmoins, selon les informations de TélaNón, la communauté de l'île de Principe a rejeté cet accord, évitant ainsi la destruction de plus de 1000 hectares de forêts pour les plantations industrielles d'huile de palme.

Mais ce ne fut pas le cas pour São Tomé. L'accord ayant abouti, le gouvernement s'est même efforcé d'octroyer plus de terres sur cette île afin de compenser les 1000 hectares que l'île de Principe avait refusé et, ainsi, honorer son accord auprès de Agripalma.

C'est ainsi qu'un beau jour, les habitants de São Tomé ont vu des godets de terrasses ment avancer vers les forêts vierges du sud de l'île, dont la nature exubérante se nourrit grâce aux rivières et ruisseaux qui s'étendent tout au long du réseau hydrographique du pays.

Les machines de Agripalma affectent également les fondements alimentaires de la population locale. La culture de la noix de coco commence à devenir rare. Une situation qui interroge un jeune du village de Monte Mário : "Nos pères et grands-pères ont cultivé la noix de coco ici. Nous avons été dépouillés de toutes nos terres pour permettre à Agripalma de planter des palmiers. La noix de coco est un aliment qui assure notre alimentation, ils vont détruire tous les cocotiers. A quoi va ressembler notre vie?" Ce à quoi d'autres habitants unissent leurs voix pour protester contre la dévastation des forêts : « Le gouvernement échange toute la biodiversité de notre pays, qui est

unique au monde, contre quelques tonnes d'huile »

Les habitants de São Tomé ont commencé à se mobiliser pour lutter contre ce qu'ils appellent un "crime environnemental" de la part de Agripalma. Ils ont saisi la justice et présenter des mesures provisoires de conservation afin d'empêcher les Caterpillars et les tronçonneuses de l'entreprise de s'enfoncer plus avant dans les forêts du sud de l'île et surtout dans le parc naturel de Obo.

A la fin du mois de juillet de l'année passée, le tribunal a donné suite à l'action en justice en restreignant les activités de déforestation de Agripalma, notamment dans les alentours du parc naturel de Obo, des collines, du littoral et de toute autre zone dont la flore et la faune pourraient être mises en danger. Le juge a également demandé à Agripalma de respecter un périmètre de 40 mètres autour de chaque rivière, ruisseau ou lagune. Dès lors, l'entreprise est d'ores et déjà en situation de flagrant délit puisque, selon les informations recueillies par Téla Nón, le périmètre de la rivière de Caué a été fortement dévasté à cause de la plantation de plusieurs centaines de palmiers. De plus, la colline à proximité de cette rivière a également été dévastée.

Le tribunal a demandé à Agripalma de déplacer son projet vers une surface qui n'affectera pas la réserve. Avec de telles dispositions, le projet est pratiquement inapplicable puisque il n'ya aucune terre sur l'île qui pourra satisfaire à ces critères et, dans le même temps, servir les fins de l'entreprise.

Même si cette jurisprudence n'a pas ajourné les activités de Agripalma, celle-ci a établi toute une série de restrictions pour les ralentir. Aussi, cette décision a été vécue comme une réussite par les citoyens mobilisés contre les plantations de palmiers. En effet, cette décision montre bien que la volonté d'un peuple qui s'organise, est la source de la force nécessaire pour faire face à la destruction des forêts.

Article basé sur les informations suivantes: "Tribunal mostra sinal de STOP à empresa Agripalma", agosto de 2013, Abel Veiga, Diario Digital de São Tomé e Príncipe -TÉLA NÓN, <http://www.telanon.info/sociedade/2013/08/12/14103/tribunal-mostra-sinal-de-stop-a-empresa-agripalma/>; "Sociedade civil denuncia crime ambiental na zona sul de São Tomé", Abel Veiga, Diario Digital de São Tomé e Príncipe -TÉLA NÓN, <http://www.telanon.info/sociedade/2013/06/04/13409/sociedade-civil-denuncia-crime-ambiental-na-zona-sul-de-sao-tome/>

[index](#)

- Afrique du Sud : Expansion de l'industrie de cellulose – le prétendu développement de la communauté masque la concentration de terres

Pendant l'Apartheid, beaucoup de sud-africains ont été privés de leurs terres traditionnelles. Sous couvert de lois, ils ont été déplacés – souvent par la force – et envoyés dans des petites zones éloignées et au faible potentiel agricole. Dans le même temps, le gouvernement sud-africain de l'époque implantait sur ces terres de grandes plantations de monocultures d'arbres exotiques afin de fournir une industrie de papier et de cellulose qui pourrait aider à réduire la dépendance vis-à-vis des produits importés, ainsi que la vulnérabilité face aux sanctions commerciales.

L'entreprise étatique SAPPI (South African Pulp and Paper Industries) a été créée pour implanter ce projet. Si elle est désormais privatisée, le gouvernement sud-africain détient encore une

participation importante à travers l'IDC (Industrial Development Corporation). Aujourd'hui connue sous le nom de Sappi Ltd et possédant plusieurs filiales, l'entreprise a grandi et est devenue une grande corporation multinationale, avec des actifs sous forme de terres et d'équipements dans le monde entier.

Dernière mène, SAPPI est passé de la production de papier à la fabrication de cellulose chimique en fonction du potentiel de croissance de la demande – en particulier en Chine. Afin de conquérir une part de ce nouveau marché, l'entreprise a débuté un grand processus de transition qui implique la vente ou la fermeture de plusieurs de ses usines les plus petites ou les plus anciennes, qui ont occasionné localement de graves problèmes de santé et une pollution de la terre et de l'eau.

Une partie de ce processus implique l'agrandissement de deux grandes usines en Afrique du Sud et une aux États-Unis, et leur conversion en fabrique de production de cellulose chimique, ce qui exigera beaucoup plus de matière première bon marché sous la forme du bois d'eucalyptus. En Afrique du Sud, l'usine Sappi de Ngodwana (Province de Mpumalanga) a été convertie et considérablement agrandie ; elle va aussi exiger beaucoup plus de bois d'eucalyptus. En plus de créer de nouvelles plantations d'eucalyptus, les plantations actuelles de pins ont aussi besoin d'être converties en plantations d'eucalyptus. Or, ces dernières ont des impacts beaucoup plus négatifs, à cause de leur grande consommation d'eau et de leur caractère invasif.

Quant à l'usine de cellulose Sappi Saiccor d'Umkomaas (Province de KwaZulu-Natal), avec son agrandissement elle a augmenté sa capacité de production à environ 1 million de tonnes par an, d'où une campagne énergique de Sappi pour obtenir plus de bois dans les zones proches de l'usine.

Pour être rentables du point de vue des frais de transport, les bois d'eucalyptus doivent être achetés dans un périmètre de 250 km autour de l'usine. En conséquence, de vastes zones de terres communautaires locales au sein de ladite « captation » de l'usine ont été visées pour l'installation de nouvelles plantations.

La plantation Sandanezwe (le hasard veut que ce soit aussi l'autre nom d'une mauvaise herbe, la *Chromolaena odorata*), située à Ingwe, est un de ces projets qui prendra 402 hectares de terres communautaires sur la liste des terres destinées à être distribuées par le gouvernement pour de nouvelles plantations dans la zone de « captation » d'Umkomaas. De tels projets ont été encouragés par Sappi et par le gouvernement par le biais desdits « consultants en développement communautaire », comme Awethu Forestry Investments (Pty), et des ONG comme Lima, en relation étroite avec l'industrie du bois.

Des concessions spéciales ont été créées pour ces projets sous prétexte que la communauté locale aurait elle-même donné sa permission pour la plantation. Or, c'est l'entreprise Sappi qui agit en coulisses et désinforme les dirigeants locaux qui envoient les demandes de licence au gouvernement ! On a mis en avant les prétendus bénéfices financiers des plantations sans faire aucune référence aux impacts sociaux et environnementaux négatifs auxquels devront faire face la population locale et les générations futures, qui perdront leurs droits à la terre et à l'eau.

Wally Menne, Timberwatch Coalition, plantnet@iafrica.com

[index](#)

- Brésil: Conflits et affrontements: La monoculture de l'eucalyptus dans le sud ouest de l'Etat de Bahia

La campagne brésilienne a toujours été depuis la colonisation, un espace que le grand capital s'est approprié à partir d'une logique d'accumulation des richesses et de leurs bénéfices, avec en parallèle, l'Etat brésilien comme médiateur du maintien de l'ordre capitaliste mondial. Cette logique —autant favorisée par les entreprises d'assistance technique et les banques de crédits que par la participation active d'entreprises multinationales— s'illustre par un phénomène d'appropriation de la nature transformée en marchandises, réduisant ainsi, toujours davantage, l'espace rural.

Plus récemment dans l'Etat de Bahia, la création des complexes de Odebrecht Perfurações Ltda. en 1979 et du Pôle Pétrochimique de Camaçari, a stimulé les investissements dans l'industrie du papier et de la cellulose sur le littoral nord de l'Etat de Bahia. Avec un tel marché industriel interne, l'Etat brésilien a constitué les bases de la culture d'eucalyptus et de son expansion, poussant sa production jusqu'au sud et à l'extrême sud de l'Etat de Bahia. C'est dans ce cadre que la route BR 101 voit le jour. En reliant les deux métropoles de Vitória (Etat de Espírito Santo) et de Salvador (Etat de Bahia), la route favorise et viabilise les phénomènes d'occupation et d'exploitation des plantations d'eucalyptus dans la région. Compte tenu de cette stratégie d'expansion, la région sud ouest de Bahia est devenu "la vedette du moment".

L'intérêt porté au négoce agro forestier du sud-ouest de l'Etat de Bahia résulte de la crise de la monoculture du café. Datant de la fin des années 80, la crise du café s'est accentuée au début des années 90, avec la chute des prix du sac de café et une diminution des superficies plantées dans la région du "Planalto da Conquista". Il est important de noter que c'est justement au cours de cette période que l'on enregistre le plus grand nombre d'occupations de terre: plus de 20 entre 1986 et 2000, principalement au détriment de la « hacienda » de l'ancien Institut Brésilien du café (IBC), aujourd'hui Etablissement União.

Ainsi, après l'élevage de bétail et la production de café, intervient une nouvelle phase d'investissements en faveur de la culture d'eucalyptus de la part de l'agro-industrie dans le sud-ouest de Bahia. Il convient de signaler que contrairement au sud et à l'extrême sud de Bahia, dans la région de "Planalto da Conquista", l'eucalyptus est principalement destiné à approvisionner en charbon le pôle sidérurgique du nord de Minas Gerais. De plus, l'eucalyptus alimente aussi en bois les productions de céramiques et de bois traités destinés aux activités agricoles, industrielles et de construction.

Dans ce contexte, les producteurs ruraux et les entrepreneurs du secteur forestier, avec le soutien des institutions publiques de l'enseignement, de la recherche et des organismes de liaison, tels que EMBRAPA Florestas et la UESB (Université d'Etat du sud-ouest de Bahia), ont trouvé dans l'industrie agro forestière des opportunités d'investissements et de profits rapides. Reste à souligner le rôle essentiel joué par l'UESB, qui, pendant cette période, a fortement renforcé le concept de négoce agro-forestier, et par la même occasion, a contribué à renforcer la monoculture de l'eucalyptus. D'autre part, deux colloques, organisés en 1992 et en 2005, ont permis d'élargir les discussions à d'autres administrations municipales et à d'autres producteurs de la région.

En totale opposition à cette situation, des mouvements sociaux, des ONG environnementales et d'autres secteurs de la société civile ont commencé à se mobiliser sur le thème commun de la lutte contre la plantation extensive d'eucalyptus, de la protection de l'environnement, et de la recherche d'alternatives durables.

C'est dans ce contexte que sont apparus le Mouvement des petits agriculteurs (MPA), la Coopérative mixte agropastorale des petits agriculteurs du sud-ouest de Bahia (COOPASUB), le Centre d'échange et de développement agro écologique du sud-ouest de Bahia (CEDASB), l'Institut "Mata de Cipó" et plus récemment le Forum d'entités et mouvements sociaux du sud-ouest de Bahia. Chacun d'entre eux partage le dessein d'alternatives socio-environnementales durables pour la région, et pour beaucoup, cela signifie une lutte ouverte contre le négoce agro-forestier.

Ainsi, face aux grincements des chaînes des tracteurs qui détruisent les derniers bois à lianes, se dresse la voix des opposants : " On ne mange ni du papier, ni du charbon!" Un cri d'alarme et de lutte qui promeut une union, symbolique et réelle, sous une même bannière, du Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre (MST), du Mouvement des petits agriculteurs (MPA), du Mouvement des travailleurs sans emploi (MTD), du Mouvement des Personnes Affectées par les Barrages (MAB), de la Commission pastorale de la terre (CPT), du Centre d'étude et d'action sociale (CEAS), et des mouvements et entités mentionnés à l'occasion du Séminaire régional contre la monoculture de l'eucalyptus organisé en 2001.

C'est au cours de ce même séminaire qu'a été dessinée une stratégie d'anticipation face au négoce agro-forestier : occuper les « latifundios » (grandes propriétés) destinées à devenir de nouvelles plantations d'eucalyptus. De plus, ont été réalisés des séminaires, au niveau local, afin de discuter, avec les communautés locales concernées, de la monoculture d'eucalyptus et de ses conséquences sur la santé et l'environnement. Un autre événement d'importance a été l'échange réalisé, en 2002, dans la communauté de « geraiseira » situé dans la localité de Rio Pardo de Minas, au nord de Minas Gerais. La communauté menait alors une lutte féroce contre l'entreprise Minas Floresta pour reconquérir et délimiter ses territoires ancestraux. En 2004, un autre échange avec le Centre d'agriculture alternative du nord de Minas (CAA) et avec les Peuples du Cerrado resserrait les liens entre le nord de Minas Gerais et le sud-ouest de Bahia dans la lutte contre l'eucalyptus et dans la recherche d'alternatives durables du point de vue social, culturel, économique et environnemental.

La ville de Vitória da Conquista—située dans la région sud-ouest déjà affectée de manière directe et indirecte par l'expansion de Veracel—est fortement touchée par le développement de la monoculture d'eucalyptus. Cette dernière est soutenue par la forte demande en bois, destinée à la production de charbon, du centre sidérurgique de Betim (MG). A Vitória da Conquista ce sont près de 35 000 hectares d'eucalyptus qui ont déjà été plantés. Selon les estimations, ce sont quelques 15 000 hectares dans la localité de Encruzilhada et plus de 20 000 hectares dans l'ensemble des localités de Barra do Choça, Cordeiros, Piripá, Cândido Sales, Planalto et Poçoões, toutes situées dans le Planalto da Conquista. Dans l'Etat de Bahia, on compte environ 658 000 hectares de plantations, ce qui place l'Etat de Bahia comme le troisième producteur du pays en superficies d'eucalyptus plantées. Et ceci, sans compter que 70% de ces plantations sont, selon les estimations, situés dans le sud et l'extrême sud de l'Etat de Bahia.

Les séminaires et la trajectoire collective des entités et des mouvements sociaux dédiés à ces problématiques ont permis de créer, en 2011, le Forum des entités et mouvements sociaux du sud-ouest de Bahia, tribune de discussion et de réaction contre les projets de l'agro négoce.

Le rapprochement du Forum des entités et mouvements sociaux du sud-ouest de Bahia avec d'autres groupes expérimentés dans la lutte contre la monoculture d'eucalyptus du sud et de l'extrême sud de l'Etat de Bahia, —à l'exemple du Forum socio-environnemental de l'extrême sud et le Forum pour le travail, la terre, l'emploi et la citoyenneté du sud de Bahia— a débuté, en 2011, à travers la préparation conjointe et une action coordonnée lors des Audiences publiques du

processus des licences environnementales du projet d'expansion de Veracel. Le projet d'expansion prévoit 50 900 hectares de plantations et 101 800 hectares d'acquisitions (cf. tableau ci-dessous). Cela a contribué à réunir des forces comme à apporter un changement qualitatif dans la lutte des groupes et de leurs projets dans la région du sud-ouest.

	SUPERFICIES REVENDIQUÉES PAR LE PROJET VERACEL (ha)	
MUNICIPALITÉS	PLANTATIONS (ha)	POUR ACQUISITIONS*(ha)
Encruzilhada	4.000	8.000
Itapetinga	10.000	20.000
Macarani	10.000	20.000
Maiquinique	4.000	8.000
Itarantim	17.900	35.800
Potiraguá	5.000	10.000
TOTAL	50.900	101.800
(*) Veracel informe seulement sur les superficies revendiquées pour des plantations effectives (Plantations). Les superficies d'acquisitions sont estimatives selon les données du EIA-RIMA.		

Face à cette menace, la mobilisation de la société civile a été nécessaire pour imposer des limites aux actions des corporations, protéger les intérêts collectifs et assurer la défense de l'environnement. A cette fin, le CEAS et la CPT, en collaboration avec les groupes et entités des localités de Maiquinice, Itarantim, Barra do Choça et Cordeiros, ont élaboré des Lois d'initiatives populaires. Destinées à restreindre les plantations de plantes exotiques, ces lois organisent aussi des codes environnementaux municipaux qui régulent toutes les actions environnementales dans ces localités.

En 2012 s'est tenu dans la localité de Vitória da Conquista, le 1er Séminaire régional de la monoculture d'eucalyptus. Au cours du séminaire ont été exposé les différentes expériences de lutte des organisations du sud et de l'extrême sud de l'Etat de Bahia, à l'exemple du CEPEDES (le Centre d'études et d'investigations pour le développement de l'extrême sud de Bahia) et des organisations du nord de Minas avec le MAB (le Mouvement des personnes affectées par les barrages). Au cours du séminaire ont aussi été présentées les expériences d'élaborations des Lois d'initiatives populaires du sud-ouest de Bahia. D'importants secteurs de l'Université ont aussi pris part au séminaire : le projet Geografar/UFBA ; les étudiants de la UESB, en compagnie des Promoteurs publics fédéraux et étatiques ainsi que différentes organisations sociales du Planalto da Conquista. Toutes ces organisations ont renforcé les articulations collectives et ont développé un agenda commun de lutte.

Actuellement, les localités de Itarantim, Maiquinique et Barra do Choça ont déjà approuvé leurs lois et sont en phase de consolidation et de renforcement des Conseils de défense de l'environnement. Ces derniers sont nécessaires afin que soit réalisable le contrôle populaire et rendre possible les évaluations des propositions relatives à la gestion environnementales et territoriales.

Ces initiatives sont présentées comme des alternatives à l'expansion de l'eucalyptus dans la région.

En plus de générer des effets positifs comme l'investissement populaire et la consolidation des liens sociaux, ces initiatives ont permis de voir, dans d'autres cas, la création de Conseils de défense de l'environnement afin que soient rendus effectifs les droits individuels et collectifs des populations locales.

Les expériences du sud-ouest de l'Etat de Bahia ont permis de planter des nouvelles espèces en plus de l'eucalyptus, apportant ainsi de nouvelles connaissances aux citoyens dans un processus de lutte organisée, dérangeant l'ordre de l'agro-négoce dans la région.

Maicon Leopoldino de Andrade, POSGEO / UFBA; Daniel Piccoli, CEAS et Membre du Fórum de Entidades e Movimentos Sociais do Sudoeste Baiano; Gilca Garcia, UFBA et Médecin en Économie Rurale; Guiomar Inez Germani, POSGEO / UFBA.

[index](#)

- Brésil : Les incitations du gouvernement de l'état de Rio de Janeiro à l'expansion de la monoculture d'arbres

Depuis 2001, le gouvernement de l'état de Rio de Janeiro développe plusieurs initiatives pour encourager l'expansion à grande échelle des monocultures d'arbres sur son territoire. Tout indique qu'il vise à reproduire dans l'état de Rio de Janeiro la réalité des déserts verts que connaissent déjà le nord de l'état de l'Espirito Santo, l'extrême sud de Bahia, le nord de Minas Gerais, São Paulo, Paraná, le sud du Rio Grande do Sul et, plus récemment, différentes zones des états du Maranhão, de Piauí et Mato Grosso do Sul.

En 2001, le gouvernement de l'état et les dirigeants de l'entreprise Aracruz Celulose (aujourd'hui Fibria) ont signé un protocole d'intentions indiquant que le gouvernement s'engageait à soutenir la culture extensive d'arbres pour répondre aux besoins de l'usine située dans l'état de l'Espirito Santo. À partir de là, Aracruz Celulose a entrepris une campagne agressive auprès des conseils municipaux des régions nord et nord-est de l'état. En réponse, plusieurs maires ont accepté de lui allouer des zones pour ses cultures d'eucalyptus.

La signature du protocole d'intentions a provoqué une réaction immédiate des mouvements sociaux réunis dans l'association Rede Alerta Contra o Deserto Verde do Rio de Janeiro [Réseau Alerte contre le désert vert de Rio de Janeiro], qui se sont manifestés pour rendre publics les graves impacts socio environnementaux occasionnés par la sylviculture industrielle dans les états de l'Espirito Santo, Bahia et Minas Gerais. La résistance populaire a réussi à annuler le protocole d'intentions et à faire voter en 2003 la loi étatique 4063, qui imposait des restrictions à la sylviculture.

Néanmoins, et malgré la mobilisation, le gouvernement de l'état a approuvé en 2007 la loi 5067, qui a rendu les règles d'expansion de la sylviculture plus flexibles et, ainsi, permis la mise en place de la monoculture dans 90 des 92 communes de l'état. Le gouverneur de l'état a fait parvenir le projet à l'origine de cette loi à l'assemblée législative en sollicitant un vote en urgence. Non seulement le projet a été voté sans le débat préalable nécessaire, mais en plus il a reçu le soutien total du secrétaire d'état à l'environnement de l'époque, Carlos Minc. En outre, cette loi a rattaché la réalisation du zonage écologico-économique de l'état à la sylviculture et supprimé l'exigence d'une étude d'impact environnemental pour des superficies inférieures à 400 hectares dans les régions nord et nord-est de l'état. En somme, une démarche allant à l'encontre de la Constitution Fédérale,

qui interdit l'implantation d'entreprises pouvant avoir des impacts sur le milieu sans une évaluation environnementale préalable. La sylviculture est ainsi devenue une politique stratégique du gouvernement de l'état, avec une législation qui lui est propre. En conséquence, plus de 65 % des cultures d'eucalyptus de la région nord-est de l'état ont été mises en place après la promulgation de la loi 5067/2007 – la plupart sans tenir compte des exigences environnementales décrites dans la loi.

Cependant, la crise financière de 2008 a freiné l'expansion à grande échelle de la monoculture d'arbres dans l'état. Pour essayer d'y remédier, le gouvernement de l'état a lancé en 2011 le Plano Básico para o Desenvolvimento da Silvicultura Sustentável [Plan de base pour le Développement de la Sylviculture Durable] en partenariat – un partenariat inusité – avec Petrobras, la plus grande entreprise brésilienne dans le secteur du pétrole et du gaz. D'après le texte introductif du document, la participation de Petrobras viserait à compenser les impacts socio environnementaux de ses activités dans l'état. Le Plan autorise l'occupation de 1,5 millions d'hectares de terre par la sylviculture commerciale, soit près de 35 % du territoire de l'état. Pour mettre en place ce Plan, les autorités locales ont mis en avant l'offre de travail et de revenu, qui est supposée contribuer à l'inclusion sociale, à la récupération de zones dégradées par des pâturages, à l'absorption de CO2 et à la récupération d'une partie de la forêt native, qui se limiterait à seulement 11 % des surfaces occupées par la monoculture d'eucalyptus.

Pourtant, toutes ces mesures d'incitation ne semblent pas suffire. Malgré sa flexibilité, la législation qui régleme la sylviculture économique est encore jugée complexe par certains représentants du secteur, car elle exige la régularisation des cultures auprès de l'Institut de l'Environnement de l'état. C'est la raison pour laquelle le secrétaire à l'environnement, Carlos Minc, a fait savoir récemment que les autorités locales promulgueraient un décret visant à faciliter encore plus la concession de permis environnementaux pour les cultures commerciales à travers la création de « districts forestiers », des grandes superficies formées par des propriétés plus petites et qui n'auront plus besoin d'une étude d'impact environnemental individuelle. L'objectif est de planter 100 000 hectares de monocultures d'arbres dans les 5 années à venir et dans les régions sud, nord et nord-est de l'état, afin de « contribuer aux exportations du pays et à l'augmentation de la recette des impôts ». Aujourd'hui, il existe dans l'état de Rio de Janeiro près de 18 000 hectares de monocultures d'arbres. La faible production locale de bois est la première justification mise en avant pour les mesures d'incitations du gouvernement. L'état importe près de 90 % du bois consommé par les industries, il est l'un des principaux consommateurs de produits à base de bois du pays. Sur l'ensemble de ce qui est consommé, 29 % sont brûlés pour générer de l'énergie dans les industries et 23 % sont utilisés dans le bâtiment, conformément aux données de la Fédération des Industries de l'État de Rio de Janeiro (Firjan). La production locale de bois réduirait la dépendance actuelle des produits à base de bois provenant des états de Bahia, Espírito Santo, São Paulo et Minas Gerais.

L'état de Rio de Janeiro figure déjà comme frontière d'expansion de la monoculture d'arbres au Brésil. Face à la flexibilité de la législation qui régleme l'activité, à l'implantation d'usines sidérurgiques consommatrices de charbon végétal, à l'exécution du Plan de base pour le Développement de la Sylviculture Durable et à la possibilité de commercialisation avec l'opération de complexes portuaires (tels Açú et Kennedy), la tendance est à l'expansion de chaînes productives liées à la monoculture d'eucalyptus dans l'état. S'ajoute à cela la cooptation politique de représentants du pouvoir public municipal de l'état, de la société civile et de fonctionnaires impliqués dans l'extension rurale.

Sur la base de ce qui vient d'être dit, il est évident que les processus de décision adoptés par le gouvernement de l'état de Rio de Janeiro ont exclu la participation et les intérêts des principaux concernés par ce modèle de développement fondé sur la monoculture d'arbres : les petites communautés rurales. L'incitation gouvernementale à la sylviculture industrielle n'a pas été évaluée à la lumière d'une comparaison avec des alternatives comme la réforme agraire et l'agro-écologie. Ces propositions n'ont même pas été débattues à l'échelle locale en tant que modèle de développement pour l'espace agraire de l'état de Rio de Janeiro. Ce qui ne fait qu'aggraver la situation, car selon l'INCRA, organisme de soutien des actions de réforme agraire, les zones privilégiées par le gouvernement de l'état et ses partenaires privés pour l'expansion de la monoculture d'arbres seraient précisément les zones où se joue un conflit social et une lutte populaire pour la réforme agraire.

* Note de traduction: Le Brésil est une république fédérative composée de plusieurs états, qui disposent chacun d'un gouvernement.

Références :

L'expansion de la monoculture d'eucalyptus au nord de l'état de Rio de Janeiro et sa capacité à générer des conflits socioenvironnementaux, Filipe Correia Duarte, 2012.
www.slideshare.net/ceaong/dissertao-filipe-duarte-verso-final. En langue portugaise.

Plan de base de la Sylviculture Durable pour les régions nord et nord-est de l'état de Rio de Janeiro. www.rj.gov.br/web/seplag/exibeconteudo?article-id=455158. En langue portugaise.

En quête de nouvelles forêts, 19/02/2013. <http://oglobo.globo.com/amanha/em-busca-de-novas-florestas-7615691>. En langue portugaise.

L'état de Rio de Janeiro va faciliter l'obtention de permis environnemental pour la sylviculture, 25/04/2013. <http://agenciabrasil.ebc.com.br/noticia/2013-04-25/estado-do-rio-vai-facilitar-licenciamento-ambiental-para-silvicultura>. En langue portugaise.

Le secteur forestier se tourne également vers l'état de Rio de Janeiro, 21/04/2013
<http://www.painelflorestal.com.br/noticias/brasil/setor-florestal-tambem-se-volta-para-o-rio-de-janeiro>.
En langue portugaise.

Par Marina Castro – Rede Alerta Contra o Deserto Verde do estado do Rio de Janeiro,
marinaeea@yahoo.com.br

[index](#)

- Guatemala : l'avancée silencieuse des monocultures d'hévéas

L'arbre à caoutchouc appartient à la famille Hevea et est originaire d'Amérique du Sud. Parmi les espèces, l'Hevea brasiliensis, ou Hévéa, est celui qui est généralement exploité industriellement.

La culture de l'hévéa a été introduite au Guatemala en 1940 sur initiative du département d'Agriculture des États-Unis d'Amérique du Nord. Quinze ans plus tard, un premier recensement dans le pays faisait état de près de 10 000 hectares de plantations d'hévéas. En 2003, il y en avait 52 000 ha, et en 2012 un peu plus de 100 000 ha, en particulier dans les départements de Retalhuleu et Suchitepéquez (côte sud du pays). Et sur ces 100 000 ha, 55 000 ha étaient occupés par des

arbres en phase de production et 45 000 ha par des arbres en phase de croissance.

D'après la carte Áreas aptas para el desarrollo del cultivo de Hule [Zones adaptées pour le développement de la culture d'hévéas] établie par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Guatemala, le pays posséderait 400 000 ha propices aux plantations d'hévéas. Ces zones se situent dans la région nommée Franja Transversal do Norte, sur la côte sud du pays ainsi que dans les départements d'Izabal et Alta Verapaz. Cependant, l'expansion des plantations sur la base de ces projets doit être analysée et discutée, surtout à cause de la possibilité de concurrence et de concentration des terres susceptible d'occasionner la croissance de cette monoculture forestière, et ce dans un pays où les conflits d'accession et de possession des terres sont nombreux.

Les personnes favorables à la monoculture d'hévéas affirment à tort qu'il s'agit d'une « forêt » artificielle. Or, une plantation d'arbres ne peut être comparée à la richesse biologique ni à la dynamique complexe des forêts. La plupart des plantations répondent à une logique de marché, de sorte que leur vie est aussi régulée par les demandes et les prix internationaux.

Le Guatemala est l'un des principaux exportateurs et producteurs de caoutchouc naturel du continent américain. L'impact environnemental et social de la croissance des plantations d'hévéas est un autre facteur à prendre en compte : si les zones visées ont une couverture forestière, elle risque d'être détruite car pendant la phase de préparation du terrain « il faut éliminer des arbres et des arbustes vu que l'hévéa a besoin d'une exposition en plein soleil pour pousser » - propos de l'Association Nationale du Café dans son document Cultivo de Hule (2004).

La culture d'hévéas profite aussi du marché du carbone : les plantations pourraient vendre des « crédits » en fonction du carbone absorbé et emmagasiné, donnant ainsi une opportunité commerciale supplémentaire aux propriétaires. Mais ce mécanisme à caractère commercial est remis en cause par les écologistes parce qu'il n'offre pas de solution véritable à la question de la crise climatique, n'est pas garant des changements concernant la production polluante des entreprises.

La première vente internationale de crédits carbone issus de plantations de caoutchouc naturel a été faite en 2010 par l'entreprise guatémaltèque Grupo Industrial de Occidente (GAO) – un projet qui consiste à implanter 2500 autres hectares de ces plantations. Selon le journal El Periódico (10 juin 2010), cette vente pour la « réduction d'émissions observées » a eu lieu entre l'entreprise suisse FirstClimate et une filiale de la GAO, Pica de Hule Natural. Elle a été réalisée au cours de la Foire et Conférence Mondiale Carbone Expo, qui s'est tenue cette année à Cologne, en Allemagne. La négociation permettra au groupe guatémaltèque d'avoir accès à des sources de financement provenant de démarches internationales encourageant la « reforestation » et « contribuera à la réduction du changement climatique » (El Periódico).

Dans ce contexte, les impacts sociaux et environnementaux des milliers d'hectares de monoculture d'hévéas sont alarmants. L'autre point inquiétant est que le pays continue à parier sur un modèle privilégiant l'exportation au lieu de solutions environnementalement plus justes, qui favoriseraient l'économie rurale, la diversification des cultures et l'agroécologie.

Carlos Salvatierra, SAVIA, Point central du Réseau Latino-Américain contre la Monoculture d'Arbres (RECOMA) au Guatemala, salvatierraleal@gmail.com

